

Découvrir la **FRONTIÈRE**

L'ensemble des bâtiments est visible du domaine public.

Renseignements, réservations

Animation du Patrimoine

patrimoine@valdargent.com

www.valdargent.com

Office de Tourisme du Val d'Argent

86, rue Wilson

68160 Sainte-Marie-aux-Mines

Tél : +33 (0) 3 89 58 80 50

Fax : +33 (0) 3 89 58 80 49

tourisme@valdargent.com

Laissez vous conter **le Val d'Argent**, Pays d'art et d'histoire ...

... en compagnie d'un guide-conférencier agréé par le Ministère de la Culture.

Le guide vous accueille. Il connaît toutes les facettes du Val d'Argent et vous donne les clés de lecture pour comprendre l'échelle d'un paysage, l'histoire du pays au fil de ses villes et villages. Le guide est à votre écoute. N'hésitez pas à lui poser vos questions.

Le service animation du patrimoine

coordonne les initiatives du Val d'Argent, Pays d'art et d'histoire. Il propose toute l'année des animations pour les habitants de la vallée de Ste-Marie-aux-Mines et pour les scolaires. Il se tient à votre disposition pour tout projet.

Si vous êtes en groupe

le Val d'Argent vous propose des visites toute l'année sur réservation. Des brochures conçues à votre attention vous sont envoyées à votre demande.

Le Val d'Argent appartient au **réseau national** des Villes et Pays d'art et d'histoire

le ministère de la Culture et de la Communication, direction de l'Architecture et du Patrimoine, attribue l'appellation Villes et Pays d'art et d'histoire aux collectivités locales qui animent leur patrimoine. Il garantit la compétence des guides-conférenciers et des animateurs du patrimoine et la qualité de leurs actions. Des vestiges antiques à l'architecture du XX^e siècle, les villes et pays mettent en scène le patrimoine dans sa diversité. Aujourd'hui un réseau de 147 villes et pays vous offre un savoir-faire sur toute la France.

A proximité,

la Région de Guebwiller bénéficie de l'appellation Pays d'art et d'histoire et Mulhouse de l'appellation Ville d'art et d'histoire.



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



Crédits photographiques :
Vincet Hernu, José Antenat,
CCVA, Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines



Rédaction : Animation du Patrimoine - CCVA
Conception graphique : Service communication - CCVA
Conception-diffusion culturelle : LM communiquer

Impression : Imserson

Culture Communication



Villes et Pays d'art et d'histoire
Le pays du Val d'Argent

« C'est parce que je t'aime et que je veux t'être utile,
mon bon Sainte-Marie, que je me suis mis à relever
dans ces matériaux toutes les traditions, tous les
usages qui te concernent »

ADOLPHE LESSLUN / | 8 5 2

laissez-vous **conter**
la frontière



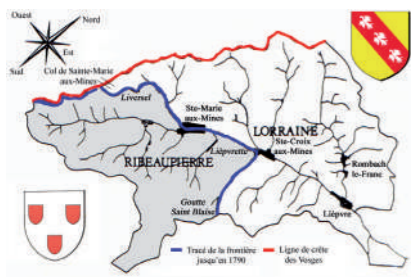
Laissez-vous conter la frontière

La présence de l'ancienne frontière germano-lorraine a fortement modelé le paysage du Val d'Argent, et plus particulièrement l'urbanisme de Sainte-Marie-aux-Mines. Si elle n'est plus en vigueur aujourd'hui, de nombreuses traces évoquent sa présence sur le territoire.

Une frontière fixée sur la rivière

Peuplé sous l'impulsion de deux prieurés au 8e et au 9e siècle, le Val d'Argent change de propriétaire au courant du Moyen-Âge. Le 9 décembre 1399, un traité de partage du territoire est signé entre le Duc de Lorraine et les sires de Ribeaupierre, des seigneurs germaniques établis à Ribeaupillé. Ce traité accorde au Duc de Lorraine la rive gauche du Landbach - « le ruisseau frontière » - composé du Livresel, de la Lièpvrette et de la Goutte saint Blaise, tandis que la rive droite revient aux seigneurs de Ribeaupierre. Au-delà de la limite territoriale entre les deux seigneuries, le Landbach marque aussi la frontière entre l'espace germanique et le Duché de Lorraine.

La redécouverte de filons argentifères à la fin du 15e siècle relance les débats sur le tracé de cette limite territoriale. Avec l'appui des Habsbourg, les Ribeaupierre contestent les possessions du Duc de Lorraine en Alsace devant l'empereur germanique Charles Quint. Celles-ci sont jugées illégales, car



Le Val d'argent séparé en deux parties suite au traité du 9 décembre 1399



Poste frontière au col de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1900

la ligne de crête du massif des Vosges formerait la frontière naturelle et politique entre la Lorraine et l'espace germanique. 2 enquêtes sont diligentées en 1518 et 1521 en vue de trancher la question. Au final, le Duc de Lorraine est autorisé à conserver ses possessions alsaciennes, - dont les mines du Val d'Argent - mais il est contraint d'en partager les bénéfices avec l'Empereur.

Supprimée avec l'intégration progressive de l'Alsace (1648) et du Duché de Lorraine (1766) au Royaume de France, la frontière germano-lorraine est rétablie sur la ligne de crête des Vosges durant l'Annexion allemande (1871-1918). Désormais, toute la vallée est intégrée à l'empire allemand, et un poste frontière et une douane sont établis sur le col de Sainte Marie aux Mines. Durant la première Guerre Mondiale, la ligne de crête devient ligne de front et est le théâtre d'intenses combats. Ce n'est qu'à l'issue de la Seconde guerre mondiale que la frontière entre les territoires français et allemand est fixée définitivement sur le Rhin.

Sur les traces des bornes frontières

La présence de la frontière dans le Val d'Argent a fortement modelé le paysage, notamment à Sainte-Marie-aux-Mines. Coulant au milieu de l'agglomération, le Landbach sépare la commune en 2 moitiés distinctes : l'une est appelée Sainte-Marie Alsace et l'autre Sainte-Marie Lorraine. Les ponts sont les seuls points de passage pour passer d'une rive à l'autre et ils sont équipés de bornes frontières. Sur le pont de la rue de la vieille poste, le parapet comporte une borne représentant les armoiries des Ribeaupierre et du Duc de Lorraine. Plus bas, sur le pont dit « Stollenbrück », un pavé de porphyre bleu est encastré dans la chaussée. Les lettres A et L qui y sont gravées représentent les initiales de l'Alsace et de la Lorraine. Ces deux lettres sont séparées par deux flèches verticales, qui symbolisent les limites de la frontière placée au milieu de la rivière (voir la photo du dos de couverture).



Borne frontière séparant le Duché de Lorraine du territoire des Ribeaupierre



Gravure de 1785 qui représente les deux rues principales de Sainte Marie-aux-Mines séparées par le ruisseau frontière

Plus tard, lors de l'Annexion de 1871, plusieurs dizaines de bornes frontières sont établies le long de la ligne de crête du massif vosgien. L'une d'elles ainsi que les soubassements de l'ancien poste de douane sont toujours visibles au col de Sainte-Marie-aux-Mines. En 1914-1918, cette ligne frontière est fortifiée par un réseau complexe mêlant tranchées, blockhaus, et moyens de transport (petit train, téléphérique, funiculaire).



Betonturm ou poste de défense avancé en béton construit par les allemands

Un développement urbain original

La présence de la frontière au cœur même de la ville a des répercussions directes sur son développement urbain. Elle implique le dédoublement d'infrastructures et d'administrations. C'est ainsi que Sainte Marie aux Mines est traversée par deux rues principales parallèles : les actuelles rues Wilson, De Latre et Clémenceau correspondent à l'ancienne grand rue de Lorraine, tandis que les rues Réber, Weisgerber et Saint Louis signalent le tracé de la rue principale de Sainte-Marie Alsace.

De même, les structures administratives de la ville se trouvent dédoublées. Deux mairies ont coexisté à Sainte-Marie-aux-Mines jusqu'en 1790, date de la réunification définitive de la ville. La mairie de Sainte-Marie Lorraine était située dans le châtelet des Ducs de Lorraine, aujourd'hui remplacé par l'actuel hôtel de ville. De son côté, la mairie de Sainte-Marie Alsace se trouvait accolée à la Lièpvrette, dans le bâtiment de l'actuelle pharmacie de la tour. A l'origine, le bâtiment occupait toute la largeur de l'actuelle place Keufer. En 1881, il fut démolí partiellement pour faciliter la circulation entre les deux rues principales. Caractéristique de la Renaissance germanique, ce type de maisons à tourelles servait de logements aux personnages



Mairie de Sainte Marie Alsace, actuelle pharmacie de la Tour



Détail du tableau des mineurs de 1630 - Les catholiques de Sainte-Marie-aux-Mines figurent en blanc, les protestants en noirs.

importants de l'administration minière et seigneuriale. Elles n'ont été construites qu'à Sainte-Marie Alsace. Malgré l'existence d'une administration similaire, ces constructions n'existent pas sur le côté lorrain.

De même, la conversion du sire de Ribeaupierre au protestantisme en 1547 a favorisé le développement de lieux de culte protestants, tandis que le côté lorrain est resté catholique. Il en résulte une organisation religieuse originale : les édifices réformés et luthériens sont situés exclusivement sur le côté Alsace, tandis que les églises catholiques sont majoritairement édifiées sur le côté lorrain du territoire. Seules les églises Saint Louis et de Saint-Pierre-sur-l'Hâte font exception à cette règle. La construction de la 1ère fut imposée par Louis XIV à Sainte-Marie Alsace, pour permettre aux catholiques de cette commune de disposer de leur propre lieu de culte. C'est dans ce même esprit que le simultaneum fut introduit par Louis XIV à l'église de Saint-Pierre-sur-l'Hâte en 1685, qui fut partagée entre les catholiques et les protestants. Les premiers obtinrent le chœur, aménagé avec un autel et des vitraux décorés, les seconds occupèrent la nef, aménagée très sommairement (pas de vitraux, présence d'une chaire) selon la doctrine réformée par Calvin.